



Horaires d'Ouverture au public :  
Mardi de 14h à 16h  
Vendredi de 9h à 12h



## Quelques questions que l'on peut se poser à la veille des élections

**Beaucoup de petites communes ont un double problème de ressources :**

**Ressources financières:** Comment gérer leur baisse, spécialement celle de la Dotation Générale de Fonctionnement, et la stagnation prévisible d'une compensation de taxe d'habitation basée sur 2017, avec ici une des taxes foncière la plus basse de notre communauté de communes.

**Ressources humaines:** L'appartenance à des organisations et organismes intercommunaux de plus en plus nombreux demande des moyens administratifs de plus en plus qualifiés et de plus en plus de temps de représentation. La politique et le prix de l'eau, les méthodes de taxation et de ramassage des ordures, de contrôle de l'assainissement, les taux de taxe et les prises de compétence de la Communauté de Communes pour ne donner que ces exemples, dépendent de la présence de délégués dans des organisations intercommunales (qui ont déjà souvent des problèmes de quorum).

### Quel avenir pour Saint YTHAIRE dans ce contexte ?

La fusion avec une ou plusieurs communes limitrophes, fiscalement encouragée par l'état, amène forcément une diminution de la représentation dans les organisations intercommunales, et en premier lieu dans le Conseil Municipal.

S'unir avec des voisins pour maintenir nos ressources financières et mutualiser nos moyens au prix d'une perte d'indépendance, sera, nous semble t'il, Le sujet prioritaire du prochain mandat, la décision ne pourra être prise qu'avec l'ensemble des habitants de St YTHAIRE.

Mais dès maintenant la question pas subsidiaire du tout et plus immédiate se pose : Aurons-nous seulement suffisamment de candidats élus pour former un conseil municipal?

Sinon, un triumvirat désigné par le Préfet gèrera les affaires courantes et organisera des élections partielles.